

est victime de cet esclavage financier, mais étant tenu dans l'ignorance, il ne conteste pas trop.

• (2.10 p.m.)

Il est aussi malheureux de constater que les économistes trouvent normal un système financier qui enlise de plus en plus dans les dettes pays et individus, que les contestataires qui dénoncent n'importe quoi, sauf le système financier qui est à l'origine des crises, des guerres et du chômage que l'on connaît présentement.

Il y a eu trop de contestations stériles jusqu'à maintenant. C'est le système financier qu'il faudrait contester, si l'on veut faire régner l'ordre.

Les Canadiens habitent un pays où chaque citoyen pourrait bénéficier en permanence d'une honnête aisance. Mais à cause d'un système financier inadéquat, le Canada est continuellement aux prises avec toutes sortes de crises. Faute d'argent disponible pour le plein développement du pays, chômage, surtaxe, grèves, inflation, zones désignées, taudis, ne sont là que quelques-unes des calamités qui s'abattent sur les Canadiens, calamités causées par cette espèce de blocus imposé par le système monétaire actuel.

J'ai en main un article paru dans le journal *Montréal-Matin* du 14 décembre 1970 et signé par M. Maurice Huot, intitulé «Des impôts au génie». En relevant des notes datant de 1962, l'auteur constatait que M. Graham Towers, ancien Gouverneur de la Banque du Canada, affirmait, et je cite:

... que le fardeau des impôts infligés aux Canadiens par tous les niveaux de gouvernement était trop lourd.

Nous sommes à la fin de 1970 et peut-on dire que, sous ce rapport, les choses aient tellement changé?

En 1962, M. Towers notait que le revenu national brut canadien provenant des taxes de tous les paliers de gouvernements étaient d'environ 26 p. 100 de la masse monétaire globale, soit approximativement la même proportion qu'aux États-Unis, ce qui voudrait dire que les Canadiens, avec une population tellement moins élevée qu'au pays voisin, paieraient infiniment plus d'impôts.

Nul ne prévoit au Canada une baisse notable des impôts pour l'ensemble des citoyens dans un avenir prochain...

... Un des moyens de réduire le chômage est évidemment, tous les experts le disent, de stimuler l'implantation d'industries secondaires créatrices d'emplois. Mais les industriels à moins de jouir d'une série d'exemptions ne sont pas encouragés à fonder ou à développer des industries dont les impôts viendront gruger les profits...

Des emplois ne pourront découler que d'une économie où le profit est encouragé en regard des fonds investis et des risques courus. Personne ne veut travailler pour le seul plaisir de verser plus d'impôts au pays. Trouver pour les gouvernants toutes les solutions aux problèmes économiques en levant toujours plus d'impôts ne dénote pas une grande imagination ni beaucoup de savoir-faire, mais stimuler l'économie sans charges supplémentaires indiquerait que le talent sinon le génie est entré aux parlements et c'est ce que l'on a droit d'attendre de nos dirigeants...

Quant au problème du chômage, nos dirigeants devront donner de meilleures preuves de sagesse administrative, afin de clarifier une situation qui est parfois confuse, dans le domaine de l'immigration.

Avant d'ouvrir les portes du Canada aux immigrants, afin qu'ils viennent travailler aux récoltes, le ministère de la Main-d'œuvre devrait vérifier le nombre de travailleurs canadiens disponibles. En accordant les mêmes avantages aux jeunes travailleurs canadiens, on diminuerait le taux de chômage chez nous, en procurant des revenus aux étudiants et aux chômeurs.

[M. Dionne.]

Je comprends que plusieurs sympathisants du système financier actuel voient dans l'augmentation de la population, par l'immigration, un moyen de pouvoir taxer un plus grand nombre de citoyens. Cependant, il n'est pas nécessaire d'avoir un diplôme pour comprendre qu'un pays qui compte déjà des milliers de chômeurs ne peut solutionner ce problème en augmentant sa population par l'immigration. Ce n'est pas le seul exemple de l'absurdité du régime, mais cette façon d'agir nous est grandement préjudiciable, étant donné les circonstances actuelles.

Il faudrait aussi parler de la distribution des avis d'emplois aux étudiants, au Canada. Il faudrait que ces avis soient publiés dans toutes les universités canadiennes et distribués aux étudiants canadiens aux États-Unis.

Présentement, un étudiant, tant au Canada qu'aux États-Unis, est obligé de se chercher un emploi sur le marché du travail américain. J'ai en main la photocopie d'un journal américain, dans lequel on peut voir des annonces de postes disponibles au Canada pour des professeurs de sciences et d'anthropologie. Beaucoup d'étudiants canadiens, n'étant pas informés des positions offertes dans leur pays, sont remplacés aux postes importants par les étudiants américains.

Dans le journal *La Presse* de Montréal du 21 janvier 1970, on peut lire ce qui suit:

Les universitaires américains ont immigré en si grand nombre au Canada, vers la fin des années 60 qu'en une seule année ils ont occupé 84 pour cent des emplois dans les universités canadiennes.

Ce problème devient de plus en plus sérieux. Je suis un partisan du bon voisinage avec nos amis du Sud, mais il faudrait, à mon sens, procurer à nos étudiants et diplômés canadiens tous les avantages possibles d'occuper les premières places dans leur propre pays, afin de prévenir l'exode que nous constatons parfois. J'insiste sur cette question, car on me dit qu'il est très difficile pour un étudiant canadien, et ce, même s'il étudie aux États-Unis, d'être au courant de tous les emplois offerts dans son propre pays. Il faut qu'il fasse fréquemment ses recherches sur le marché du travail américain, soit auprès des associations professionnelles, soit dans les journaux professionnels.

Il faudrait que, chaque année, les informations soient à la portée des étudiants en sciences sociales et autres domaines scientifiques, avant le commencement de l'hiver, et qu'il y ait une meilleure distribution des avis d'emplois au Canada. Il faudrait recommander aux universités de publier ces avis à l'échelle nationale et aux États-Unis. Le gouvernement canadien pourrait se charger d'établir un organisme dont la responsabilité serait de surveiller cette distribution des annonces d'occasions d'emplois.

Il y a aussi beaucoup de travail à accomplir dans le domaine de l'éducation physique. Son champ d'activité ne peut se restreindre aux sports et autres activités de ce genre. Il faut de la recherche pour améliorer les conditions de vie. Il faut sauvegarder le caractère humain de l'homme. Il faut s'armer de bons outils pour préparer la génération de demain et la civilisation future. L'éducation physique doit prendre la place qui lui revient dans le domaine de la formation.

Je n'ignore pas l'effort que différents ministères du gouvernement ont fait, en portant récemment à l'attention de la population et des députés des programmes variés d'emplois et de voyages pour les étudiants. Il